Les glissements sur de la glace font mal!

Les blessures attribuables aux glissements sur de la glace sont courantes à de nombreux lieux de travail et font partie d'une catégorie plus large, soit celle des « glissements et trébuchements ». En 2018, un total de 1 387 Néo-Brunswickois se sont absentés du travail en raison d'un glissement ou d'un trébuchement, ce qui représente 23 % de toutes les réclamations présentées dans la province. Voilà une tendance inquiétante.

Ce sont les employeurs de la province qui paient les coûts associés à ces blessures. En 2018, le total des coûts de réclamation s'élevait à 21,8 millions de dollars. **C'est un montant exorbitant pour une province de notre taille.**

21,8 millions de dollars

Travail sécuritaire NB considère que les conditions hivernales sont un facteur important dans un tiers de toutes les blessures attribuables à un glissement ou à un trébuchement. Des situations météorologiques qui changement rapidement pourraient être un facteur puisqu'il est maintenant chose commune de voir la température passer d'un niveau bien au-dessous du point de congélation à une température à un chiffre ou même à deux chiffres en après-midi. Ce cycle gel-dégel crée souvent des dangers dans le cas des terrains de stationnement, des trottoirs, des entrées, des entrées de cour, des quais de chargement et des voies de stationnement pour les autobus scolaires, pour ne nommer que quelques endroits.

Nous essayons d'éviter les glissements et les trébuchements en épandant du sel et du sable autour des entrées et des terrains de stationnement, en portant des bottes d'hiver, en marchant lentement, etc. Ces mesures aident, mais comme l'indiquent les chiffres, elles ne sont pas suffisantes. Que peut-on faire d'autre?

1 387 = 23 %

Néo-Brunswickois se sont absentés du travail en 2018

de toutes les réclamations présentées dans la province

WORKSAFE TRAVAIL SÉCURITAIRE NB

Visitez travailsecuritairenb.ca pour obtenir d'autres conseils et des ressources qui vous aideront lorsque vous marcherez sur des surfaces glacées cet hiver!

Les chaussures d'hiver ne sont pas adéquates?

Une étude récente de la University of Toronto a indiqué que la plupart des bottes d'hiver ne sont pas convenables aux surfaces glacées. L'étude a porté sur des centaines de modèles de bottes qui ont été évalués sur de la glace sèche et des pentes glissantes. Les résultats et les cotes attribués se trouvent à l'adresse : ratemytreads.com/fr.

Les crampons sont efficaces!

Une chose est certaine : rien ne bat les crampons pour marcher sur de la glace sèche ou des pentes glissantes. Un fournisseur de soins à domicile au Québec a offert des crampons à ses 200 employés pour les mois d'hiver. Il a mis à l'essai différents types de crampons avant de choisir un modèle. Au coût de 35 $ la paire, le montant initial investi de 6 960 $ a vraiment porté ses fruits. Le nombre de glissements et de trébuchements est passé de 30 entre 2006 et 2009 à deux entre 2010 et 2013, c'est-à -dire une diminution de 94 %! C'est l'une des raisons pour lesquelles les crampons ont obtenu un classement de trois flocons de neige (***).

Terrains de stationnement

Les glissements et les trébuchements sont courants dans les terrains de stationnement. Beaucoup d'entre nous avons un collègue, un ami ou un membre de la famille qui a fait une mauvaise chute dans un terrain de stationnement en raison des conditions hivernales. La routine matinale qui est typiquement pressée nous distrait souvent. Un jour, lorsque vous êtes en retard, vous vous dépêchez et ne prêtez pas attention aux conditions. Vous descendez de votre voiture et voilà que vous glissez! Les statistiques démontrent que le fait de monter à bord d'une voiture et d'en descendre cause des blessures. Le fait de monter à bord d'une voiture et d'en descendre les mains pleines, de porter des chaussures inadéquates ou de stationner à un endroit glacé sont des exemples de comportements dangereux. Lorsque vous conduisez de la machinerie lourde, maintenez un contact en trois points en montant dans la cabine ou en en descendant. Sauter de la cabine est un exemple de comportement dangereux.

Conseils pour les mois d'hiver

- Portez des crampons sur de la neige et de la glace, mais enlevez-les avant d'entrer dans un bâtiment.
- Reconnaissez qu'une flaque d'eau dans un endroit bas d'un terrain de stationnement deviendra glacée en hiver.
- Achetez une bonne paire de bottes d'hiver en faisant appel aux recherches les plus récentes : ratemytreads.com/fr
- Marchez plus lentement et prenez de plus petits pas.
- Marchez à pied plat et poussez avec le talon.
- Enlevez autant de neige de vos semelles que vous le pouvez. Essuyez bien vos bottes avant de sortir d'un bâtiment pour empêcher le gel de semelles mouillées.
- Surveillez le cycle gel-dégel. La glace est la plus glissante à 1 °C.
- Dans la mesure du possible, reportez les activités, changez-en l'endroit ou prenez un parcours moins glissant pour vous y rendre.

WORKSAFE TRAVAIL SÉCURITAIRE NB

Visitez travailsecuritairenb.ca pour obtenir d'autres conseils et des ressources qui vous aideront lorsque vous marcherez sur des surfaces glacées cet hiver!